

Initiative du vieil Halifax
Projet Disparité entre les sexes et pauvreté
Rapport narratif

Le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada a contribué financièrement à la réalisation de ce projet. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement les politiques officielles de Condition féminine Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Historique	3
Secteur CANB et vieil Halifax	
Notre caractère unique	
Recherche locale	5
Lier les statistiques à la collectivité	
Les Groupes de discussion	8
Groupe de discussion 1 – mères seules	
Groupe de discussion 2 – personnes sans-abri ou exposées à le devenir	
Groupe de discussion 3 – travailleurs et travailleuses à faible revenu	
Synthèse de l'atelier	11
Assembler les pièces du casse-tête	
Les pierres	
Incidence des obstacles sur la vie des hommes et la vie des femmes	
Causes fondamentales	
Résultats	
Germes de l'espoir	
Annexe I – Dépliant du groupe de discussion des mères seules	14
Annexe II – Dépliant du groupe de discussion des travailleurs et travailleuses à faible revenu	16
Bibliographie	18

Historique

Secteur CANB et vieil Halifax

La collectivité du vieil Halifax, qui fait partie de la municipalité régionale d'Halifax, est diversifiée au plan de l'origine ethnique et culturelle, de la situation économique et du niveau d'éducation de sa population. Elle compte environ 5 000 à 7 000 personnes qui habitent principalement le secteur délimité par les rues Cogswell, Agricola, North et Barrington (CANB), tout juste au nord des commerces prospères du centre-ville d'Halifax. Le secteur CANB est une des nombreux quartiers urbains éprouvés par la pauvreté.

L'initiative du vieil Halifax (IVH) est une initiative communautaire intégrée (ICI) parrainée par le *North End Council of Churches*. Elle a été lancée en 2000 par un groupe engagé de citoyennes et de citoyens grâce à l'appui des églises du quartier. Elle s'inscrit dans un effort confessionnel d'action sociale. Initialement, le point de mire de l'IVH était de fournir des ressources à l'éducation des adultes, un service essentiel qui n'existait pas dans le milieu.

L'initiative du vieil Halifax obtint, pour commencer, une subvention du ministère de la Justice du Canada et de Développement des ressources humaines Canada. Depuis, elle reçoit du financement sur une base régulière et du soutien de divers ministères, ainsi que du projet Collectivités dynamiques, une initiative pancanadienne regroupant quatorze collectivités qui explorent des pratiques prometteuses en matière de réduction de pauvreté.

Le secteur CANB, dans le cadre de l'IVH, est une de six collectivités canadiennes qui participent au projet « d'analyse sexospécifique d'initiatives communautaires intégrées de réduction de pauvreté », parrainé par l'initiative Collectivités dynamiques.

L'objectif de ce projet est d'examiner en quoi la pauvreté influe différemment sur les hommes et sur les femmes et d'analyser les moyens dont disposent les programmes d'éducation, de formation et d'emploi existants pour répondre à leurs besoins, notamment aux besoins de ceux et de celles dont les niveaux de scolarité et de compétences sont peu élevés.

Les informations principales pour rédiger ce rapport proviennent directement de membres de la collectivité qui ont participé à trois groupes de discussion, tenus à l'automne 2003. L'information secondaire a été obtenue dans le cadre de réunions avec des fonctionnaires de divers ministères et avec des prestataires de services communautaires ainsi que par le biais de statistiques et de rapports publiés dans Internet par le gouvernement et divers groupes d'action sociale.

Notre caractère unique

Le secteur CANB est un des nombreux quartiers éprouvés par la pauvreté dans la municipalité régionale d'Halifax. Toutefois, il existe des différences manifestes entre ces quartiers. Le secteur CANB regroupe probablement la communauté canadienne urbaine d'origine africaine la plus ancienne connue à l'est du Québec (datant au moins du début des années Soixante) et souffre grandement des conséquences du racisme. Après le déplacement de la population d'Africville, le secteur, qui connaissait déjà une communauté néo-écossaise africaine prospère, a vécu des changements dramatiques.

La municipalité a lancé le projet d'habitation de Uniacke Square en même temps que le déplacement d'Africville. Le projet de réaménagement urbain comprenait la construction de logements à prix modique pour les personnes à faible revenu. Par conséquent, la plupart des résidentes et résidents d'Africville, tout comme d'autres personnes à faible revenu (blanches et noires), ont été forcés de s'établir dans ce projet d'habitation ou à proximité de celui-ci et dans d'autres logements à prix abordable.

Le racisme a eu un rôle majeur au plan du déclin du secteur après le déplacement de la population d'Africville. Les effets se sont faits sentir dans bien des aspects de la vie, du système d'éducation au marché du travail, et ils perdurent. Les résidentes et résidents du secteur estiment que le racisme est un obstacle majeur à gagner sa vie de manière décente.

Le milieu est aussi victime depuis plusieurs années d'un véritable déclin économique. Bon nombre des petits commerces au détail sont disparus au profit des grands centres commerciaux comme le Scotia Square et le Halifax Shopping Centre.

L'ensemble de ces changements ont fait de ce secteur le milieu réputé être le plus défavorisé d'Halifax. En dépit de ces problèmes, les personnes qui résident dans le quartier sont très orgueilleuses de ce qu'elles ont accompli jusqu'à maintenant et elles espèrent que ce projet leur apportera de nouvelles ressources et leur permettra d'améliorer leur sort.

Recherche locale

Lier les statistiques à la collectivité

Il existe diverses sources de données statistiques et d'information sur la municipalité régionale d'Halifax et sur ces diverses circonscriptions électorales. Toutefois, ces données ne correspondent habituellement pas aux limites du territoire du secteur CANB. Les corroborations de l'information présentée ici viennent de rencontres avec le ministère des Services communautaires et ses spécialistes et de ressources en ligne publiant des données afférentes au secteur CANB. En vertu de ces différentes sources, il nous a été possible de fournir aux participantes et participants des groupes de discussion de l'information pertinente au secteur CANB. L'information recueillie révèle d'importantes différences entre les hommes et les femmes en termes de revenu et d'éducation ainsi qu'à d'autres égards.

Source : Ministère des Services communautaires

Le ministère des Services communautaires a eu l'amabilité de dresser pour nous le portrait des personnes habitant le secteur CANB et prestataires de sécurité du revenu. Le portrait comportait de l'information sur le nombre d'hommes et de femmes admissibles à l'aide sociale, à partir des données 2002 du Programme de sécurité du revenu. Le ministère nous a également fourni d'autres données fort utiles pour susciter le débat sur l'insuffisance des programmes et prestations d'aide sociale.

Le secteur CANB comptait 701 ménages admissibles au soutien au revenu (SR). Sur ce nombre, 175 ménages étaient formés d'un adulte avec personnes à charge. Les familles monoparentales dirigées par des femmes (169) étaient beaucoup plus nombreuses que les familles monoparentales dirigées par des hommes. Cet état de fait était un problème majeur pour les mères seules dans notre projet. Elles n'ont pas été surprises par ces statistiques lorsqu'on les a présentées.

L'information fournie par le ministère des Services communautaires comportait également des données intéressantes pour les participantes et participants du groupe de discussion des personnes sans-abri ou à risques de le devenir. Un seul participant de ce groupe avait des personnes à charge; les autres représentaient les 495 ménages sans personnes à charge sur les 701 admissibles au SR. Dans cette catégorie, les hommes de quarante-cinq à soixante-quatre ans représentaient 65 % de tout le groupe.

Portrait des prestataires de SR vivant dans les quartiers du nord de la ville d'Halifax (données 2002)

701 ménages dans ce secteur étaient admissibles à la SR. Ils comprenaient :

- 732 adultes et 341 personnes à charge
- 31 ménages avec deux adultes et 670 ménages avec un seul adulte
- sur les 670 ménages avec un seul adulte, 495 n'avaient pas de personnes à charge et 175 étaient des familles monoparentales
- sur les 175 familles monoparentales, 169 étaient dirigées par des femmes
- sur les 495 ménages sans personnes à charge, 322 étaient des ménages avec un homme adulte (154 de ceux-ci étaient âgés de 45 à 64)

Analyse des quartiers du nord de la ville de Halifax

- Pour l'essentiel, la population du secteur CANB habite des logements sociaux
- Le logement social est plus répandu dans le secteur que toutes les autres catégories d'habitation
- Le revenu d'emploi est faible à comparer aux autres segments de population

Source : Ministère des finances de la Nouvelle-Écosse (direction des statistiques) <http://www.gov.ns.ca/finance/publish/ped/NSPED31.pdf>

Une recherche dans Internet nous a permis de fournir aux participantes et participants une panoplie imposante de faits et de chiffres liés à la circonscription électorale de Halifax Needham. On s'est également appuyé sur ces données pour mettre en lumière les différences entre la circonscription de Needham et les autres circonscriptions de la ville.

On a remis un dépliant aux participantes du groupe de discussion des mères seules (cf. annexe 1) présentant en détail les différences sexospécifiques en matière de revenu pour la Nouvelle-Écosse ainsi que pour la circonscription de Needham et aussi d'autres données liées au coût de la vie et au seuil de faible revenu (SFR).

Les participantes et participants des trois groupes de discussion n'ont pas été surpris de constater que le revenu d'emploi et les autres catégories de revenu des personnes vivant dans les autres circonscriptions de la municipalité régionale d'Halifax étaient beaucoup plus élevés. Ces faits se sont avérés utiles notamment dans les discussions entourant le soutien au revenu et les services de garde. Tous les participants et participantes ont souligné le fait que les prestations de SR étaient inférieures au SFR pour leur collectivité, soit 15 267 \$ pour un ménage de deux personnes, et que le revenu après impôt provenant d'emplois au salaire minimum était également inférieur au SFR. Les participantes et participants ont convenu du fait que les prestations de soutien au revenu sont insuffisantes pour couvrir toutes les dépenses mensuelles et qu'elles ne sont même pas près d'approcher le seuil du faible revenu. Ils ont appuyé l'idée d'un salaire décent plutôt que d'un salaire minimum garanti. Ils ont calculé qu'un salaire décent en mesure de couvrir les dépenses se situerait aux alentours de 9,60 \$ l'heure.

Source : Conseil canadien de développement social, <http://www.ccsd.ca>

La recherche sur la pauvreté urbaine du CCSD [<http://www.ccsd.ca/pubs/2000/up/b2-2.htm>] fournit des données sur le nombre, le sexe et le groupe d'âge des personnes considérées comme pauvres dans la municipalité régionale d'Halifax. Le rapport du CCSD présente également le revenu des personnes seules, des parents monoparentaux et des personnes ayant une limitation fonctionnelle provenant de l'aide sociale en Nouvelle-Écosse.

Source : W. Thom Workman et John Jacobs
Undermining Wages in Nova Scotia : The Minimum wage from 1976 to 2002. <http://www.policyalternatives.ca/ns/ns-minwage.pdf>

Profil statistique pour la circonscription électorale de Halifax Needham

- Population 20,800
- Distribution selon le sexe : 9 970 hommes et 10 830 femmes
- Revenu moyen : 24 980 \$
- Revenu d'emploi : hommes – 20 560 \$, femmes – 14 570 \$
- Revenu provenant de transferts gouvernementaux : hommes – 3 360 \$, femmes – 4 430 \$

Analyse des statistiques pour la Nouvelle-Écosse (2003)

- Salaire minimum au 1^{er} octobre 2003 : 6,25 \$ l'heure
- Revenu total moyen des femmes monoparentales en N.-É. : 28 005 \$
- Le SFR pour un ménage d'un adulte en N.-É. (1997-2001) : 11 795 \$
- Revenu moyens des personnes détentrices d'un diplôme universitaire : hommes – 52 106 \$, femmes – 31 600 \$

Pauvreté urbaine au Canada – portrait statistique pour Halifax

- Seuil de pauvreté pour un ménage d'une personne en 2002 : 15 267 \$
- Le revenu moyen des parents monoparentaux avec un enfant était de 12 250 \$
- 3 000 \$ de moins que le seuil de pauvreté
- 25 800 hommes étaient considérés comme pauvres (1996)
- 32 500 femmes étaient considérées comme pauvres (1996)

Les participantes et participants du groupe de discussion des travailleuses et travailleurs à faible revenu ont trouvé les données glanées dans ce rapport à la fois pertinentes et utiles à leurs discussions. Le salaire de ces personnes était très près du salaire minimum de la N.-É., et elles ont confirmé qu'en 2000, le salaire minimum mensuel brut était de 988 \$ tandis que le SFR pour une personne seule était de 1 313 \$ pour la même année. Selon ces chiffres, il y avait un écart de 325 \$ par mois (équivalent grosso modo au coût de l'épicerie pour un mois).

Source : Égalité des sexes selon l'indice de progrès réel

Analyse du salaire minimum en N.-É.

- Le salaire minimum en N.-É. est inférieur à celui de tous les États des États-Unis.
- Le pouvoir d'achat avec le salaire minimum actuel est 25 % moins élevé qu'en 1976 (dollars 1992)
- Le revenu provenant d'un emploi à temps plein au salaire minimum se situe à 78 % du SFR
- 57 % des personnes travaillant au salaire minimum sont des adultes
- Le seuil du salaire minimum est en quelque sorte le bas de l'échelle des salaires de deux ou trois dollars plus élevés. Quand le salaire minimum augmente, les autres salaires qui sont assez près devront emboîter le pas.
- 63 % des personnes travaillant au salaire minimum sont des femmes.

Les données tirées de ce document se sont avérées fort utiles pour tous les groupes de discussion mais notamment pour le groupe de discussion des travailleurs et travailleuses à faible revenu. Les femmes composaient la majorité de ce groupe et elles n'ont pas été surprises par les statistiques sur les femmes et le travail. Un des obstacles à un revenu décent pour les femmes vient du fait qu'une majorité d'entre elles consacrent beaucoup d'heures au travail non rémunéré de sorte qu'elles ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Elles acceptent souvent de travailler dans le secteur des services domestiques ou en services de garde, des emplois souvent associés au travail non rémunéré accompli à la maison et par conséquent sous-payés.

Égalité des sexes selon l'indice de progrès réel

- La garde d'enfants, l'entretien ménager et d'autres catégories d'emplois habituellement non rémunérés commandent de très bas salaires
- Les travailleuses et travailleurs en services de garde en Nouvelle-Écosse gagnent en moyenne 7,58 \$ l'heure
- Les domestiques rémunérés qui travaillent moins de vingt-quatre heures par semaine ne sont pas assujettis à la loi sur le salaire minimum
- Les mères monoparentales consacrent au moins cinquante heures par semaine à des tâches domestiques productives mais ce travail n'est pas pris en compte dans les mesures conventionnelles d'activité économique
- Le travail non rémunéré contribue annuellement quelque 325 milliards en valeur de services à l'économie canadienne
- Les mères seules qui sont actives sur le marché du travail perçoivent que leurs enfants reçoivent moins d'attention et de soins parentaux
- Les familles qui ont des enfants d'âge préscolaire consacrent plus de 5 % de leur revenu aux services de garde et les mères monoparentales, 12 %
- En prenant en compte les autres dépenses afférentes au travail, le coût des services de garde peut gruger à un point tel le revenu disponible qu'il ne vaut pas véritablement la peine de travailler
- Les mères actives qui ont de jeunes enfants consacrent plus de onze heures par jour de semaine à leur travail rémunéré et non rémunéré et quinze heures supplémentaires non rémunérées les fins de semaine
- Beaucoup de femmes font partie de la catégorie de travailleurs à temps partiel de sorte qu'elles ne contribuent pas autant au Régime de pension du Canada que leurs contreparties masculines qui travaillent plus souvent à temps plein
- Le taux de pauvreté élevé des mères monoparentales et de leurs enfants a des répercussions sur les soins de santé, la réussite scolaire, la délinquance, la criminalité et la participation au marché du travail et les coûts résultants devront être assumés par l'ensemble des contribuables

Les groupes de discussion

Les propos tenus dans chacun des groupes de discussion furent très révélateurs en ce qui concerne les problèmes afférents au sexe et à la pauvreté. Nous sommes allés chercher nos participantes et participants dans la rue et cette stratégie s'est avérée idéale pour susciter la discussion autour de la problématique. Outre les données statistiques fournies précédemment, les participantes et participants ont été une excellente source d'information sur la réalité de la disparité entre les sexes et de la pauvreté dans le secteur CANB.

Groupe de discussion 1 – mères seules

Le secteur CANB compte une des concentrations les plus importantes de familles monoparentales dirigées par des femmes de la ville. Cela étant, et parce qu'il y a si peu de familles monoparentales dirigées par des hommes, nous avons décidé de n'inviter que des mères seules à ce groupe de discussion. En tout, six femmes ont participé, la plupart correspondant aux critères de la catégorie des personnes pauvres « à charge », c'est-à-dire des personnes dont une proportion significative du revenu provient de l'aide sociale.

Les participantes ont mentionné divers obstacles qui les empêchaient de s'assurer des moyens d'existence viables. Un obstacle cependant se démarquait d'entre tous : l'accès à des services de garde à l'enfance à prix abordable. Étant donné que les femmes sont souvent seules responsables des soins prodigués aux enfants, les femmes de ce groupe ont estimé que le problème des services de garde était rarement vécu par les hommes. Pour elles, le manque d'accès à des services de garde était un obstacle tant au chapitre de l'éducation que de l'emploi. Les femmes considéraient que la plupart des programmes et des horaires offerts dans leur milieu n'étaient pas suffisamment flexibles de sorte que, faute de services de garde, elles ne pouvaient pas y participer. Et un autre obstacle vient du fait que les prestations d'aide sociale sont insuffisantes et ne permettent pas d'assumer le coût des services de garde.

Ce dernier point a soulevé une discussion à propos du mauvais traitement dont sont victimes les clientes aux mains des travailleuses et travailleurs sociaux. Les femmes estimaient que la plupart des travailleuses et travailleurs sociaux ne fournissent pas aux bénéficiaires l'information nécessaire ni les possibilités de se sortir de l'aide sociale parce que, s'ils n'avaient plus de clients, ils n'auraient plus d'emploi. Si, par chance, les participantes du groupe de discussion avaient déjà été admissibles à un des divers programmes offerts et l'avaient achevé, elles n'avaient pas eu de suivi et avaient l'impression de s'être retrouvées en bout de ligne à leur point de départ. Ces femmes ont aussi soutenu que certains travailleurs sociaux agissaient comme si l'argent versé sortait de leurs poches. Elles ont ajouté que l'allocation pour chacune des catégories de dépenses (par exemple, le logement, besoins personnels, etc.) ne leur suffisait pas à faire le mois. En fin de compte, elles se sentaient « prises au piège » dans le système.

On a discuté chaudement dans ce groupe du salaire minimum et de son rapport aux services de garde. La plupart des femmes de ce groupe avaient été actives à un moment donné sur le marché du travail, mais avaient subi les effets nuisibles de travailler au salaire minimum et d'avoir à faire face aux problèmes de la garde des enfants. Une fois les frais de garde payés, elles ont dit qu'elles s'étaient retrouvées dans la même situation qu'à l'aide sociale, ni mieux ni pire. La difficulté de suivre de la formation et du perfectionnement et le coût des services de garde sont deux obstacles importants qui empêchent de se trouver un meilleur emploi.

On a reconnu que certains prestataires de services offraient effectivement de la formation mais qu'il était difficile de savoir ce qui était offert au juste. Les participantes du groupe de discussion ont également souligné que les programmes ne prévoient pas suffisamment de suivi.

Toutes les femmes ont convenu qu'un allègement au chapitre des services de garde pour les personnes à faible revenu serait une façon de les aider à s'assurer des moyens d'existence viables. Cet allègement pourrait prendre la forme d'une bonification des subventions pour frais de garde versées aux bénéficiaires d'aide sociale, d'une réduction des tarifs de garde ou d'une plus grande flexibilité des horaires et des programmes de formation. Améliorer l'accès aux services de garde est une étape incontournable pour réduire la pauvreté et répondre aux besoins en matière d'éducation et de formation en est une autre.

En conclusion, les participantes ont dit espérer pouvoir se réunir à nouveau dans un autre groupe de discussion pour aborder ces problèmes dans une ambiance plus détendue, voire même former un groupe à partir de leur propre initiative.

Groupe de discussion 2 – personnes sans-abri ou exposées à le devenir

Dans ce groupe de discussion, la discussion a porté sur les obstacles à la réduction de la pauvreté tant du point de vue des hommes que de celui des femmes. Quatre hommes et deux femmes ont participé à l'exercice et donné leur opinion.

À la question portant sur les services offerts tels que la formation pour adulte et les autres services communautaires, tous ont convenu que la plupart de ces services visaient seulement les femmes ou les femmes ayant des enfants et que très peu de services s'adressaient aux hommes. Les hommes et les femmes ont souligné qu'un des problèmes venait du fait que les travailleuses et travailleurs sociaux ne leur transmettaient pas l'information sur les programmes d'emplois offerts dans leur milieu pour les aider à se réinsérer sur le marché du travail et, éventuellement, à se sortir de l'aide sociale. Tant les hommes que les femmes de ce groupe croient que les travailleuses et travailleurs sociaux ne leur fournissent pas cette information parce que, si le pourcentage de bénéficiaires d'aide sociale devait diminuer, on aurait besoin d'un nombre moins élevé de travailleuses et de travailleurs sociaux.

La difficulté d'obtenir de l'aide une fois que l'on apprend l'existence d'un service est un autre obstacle mentionné par les participantes et participants de ce groupe de discussion. Ils ont l'impression qu'il y a toujours une exigence préalable pour accéder à un service qui leur conviendrait. Par exemple, pour être admissible à certains programmes, une personne doit être bénéficiaire d'aide sociale et pour être bénéficiaire d'aide sociale, elle doit avoir une adresse permanente. Tant les hommes que les femmes ont dit qu'ils avaient toujours l'impression de devoir surmonter un nouvel obstacle avant de pouvoir s'assurer des moyens d'existence viables.

Pour l'essentiel, la conversation entre les femmes de ce groupe était similaire à celle entendue dans le groupe de discussion des mères seules (monoparentales). Dans les deux cas, ces femmes ont dit que l'accès à des services de garde abordables était le principal obstacle à la réduction de la pauvreté. Comme les mères monoparentales, les femmes de ce groupe ont dit que les obstacles auxquels elles se butent, tels la pénurie de services de garde abordables et le travail non rémunéré, sont ce qui les empêchent de s'assurer des moyens d'existence viables.

Quant aux hommes de ce groupe, ils ont dit que leurs limitations fonctionnelles étaient ce qui les empêchait de s'assurer des moyens d'existence viables. La plupart de ces hommes avaient une carrière dans un domaine où l'éducation, ainsi que d'autres habiletés, était requise. L'unique raison expliquant le fait qu'ils ne travaillent pas aujourd'hui était leurs incapacités et les circonstances dévastatrices qui en ont résulté. Ils ont recours à l'aide sociale et se sentent coincés dans leur situation actuelle. Tout comme les femmes, mêmes si c'est pour des raisons différentes, ils se sentent « pris au piège ».

Groupe de discussion 3 – travailleuses et travailleurs à faible revenu

Cinq personnes (deux hommes et trois femmes) ont participé à notre dernier groupe de discussion qui examinait, par le prisme de la sexospécificité (disparité entre les sexes), les obstacles à la réduction de la pauvreté. Ce groupe a été très instructif, nous donnant clairement leur point de vue sur la disparité entre les sexes et la pauvreté. La plupart des personnes trouvaient que les femmes de cette catégorie de travailleurs souffraient plus de la pauvreté parce qu'elles travaillaient habituellement moins d'heures à cause de leurs responsabilités parentales, de la garde des enfants ou des tâches domestiques. On reconnaissait la nécessité des services offerts aux personnes bénéficiaires d'aide sociale mais on estimait que les parents à bas salaires devraient aussi être admissibles aux allègements tels que les services de garde subventionnés.

Le groupe a souligné que les employeurs ne faisaient pas mieux que le gouvernement en termes d'avantages accordés aux travailleuses et travailleurs à faible revenu. Étant donné que les hommes de cette catégorie de travailleurs ont tendance à travailler plus que les femmes, ils ont droit aux avantages sociaux tels que l'assurance-emploi le cas échéant, et le régime de pension du Canada (les hommes peuvent contribuer davantage puisqu'ils travaillent un plus grand nombre d'heures). Cela engendre de l'inégalité entre les sexes.

Le salaire minimum ne permet pas de couvrir les dépenses et le groupe estimait qu'il faudrait l'augmenter de façon à l'ajuster au coût de la vie et à l'inflation. On considère que c'est le salaire le plus bas qu'un employeur puisse verser et pourtant les personnes (surtout les femmes) qui sont affectés à des tâches domestique vingt-cinq heures ou moins par semaine ne sont pas assujettis à la loi sur le salaire minimum. Les employeurs connaissent cette zone grise et s'en servent pour se soustraire à la règle de l'équité salariale. Les participantes et participants de ce groupe de discussion ont dit qu'ils ne croyaient pas que les groupes de femmes qui remettent en question ces lois parvenaient véritablement à faire une différence.

Tant les hommes que les femmes de ce groupe ont dit qu'ils vivaient d'un chèque de paie à l'autre et qu'ils s'inquiétaient de ne pouvoir mettre de l'argent de côté pour les situations d'urgence. Ils ont peu d'espoir en l'avenir. Le travail qu'ils accomplissent vaut plus que le salaire qu'on leur verse. C'est particulièrement vrai pour les femmes. Tous ont convenu que les montants retenus sur leur chèque de paie pour l'impôt « n'avaient pas d'allure ». Les parents de ce groupe estimaient que leur salaire ne correspondait pas à l'importance de leur travail. Ils sont coincés, ils aspirent à l'autosuffisance avec des salaires de misère. Ils ne voient pas la lumière au bout du tunnel à moins qu'on ne change les règles gouvernementales pour réduire les impôts ou accorder des avantages sociaux aux femmes qui accomplissent des tâches non rémunérées.

En conclusion, ce groupe comme les autres avait l'air très intéressé à poursuivre la démarche du groupe de discussion en vue d'apporter des changements dans leur collectivité. La disparité entre les sexes existe dans le secteur CANB mais moins intensément que la pauvreté.

Synthèse de l'atelier

Assembler les pièces du casse-tête

L'animation de l'atelier « le mur », dans le cadre de l'initiative du vieil Halifax, fut assurée par Toby Goldberg-Leon. Y assistaient tous les participants et participantes des groupes de discussion ainsi que d'autres personnes intéressées. Dans l'exercice du mur, on a demandé aux participants et participantes de bâtir un mur dont les pierres représentaient les obstacles qui les empêchent de s'assurer des moyens d'existence viables. Par la suite, on leur a demandé d'identifier comment ces pierres (obstacles) influent sur la collectivité, les milieux de travail et la vie à la maison. On leur a aussi demandé quelles étaient les causes fondamentales de ces obstacles et quels étaient les germes d'espoir, c'est-à-dire leurs idées pour apporter des changements positifs dans la collectivité.

Les pierres

Les pierres du mur représentaient des obstacles empêchant les personnes de s'assurer des moyens d'existence viables. Voici ces obstacles :

Changements au chapitre des emplois

- Perte d'emplois syndiqués
- Emplois plus spécialisés
- Emplois exigeant plus d'éducation
- Plus grand nombre d'emplois à bas salaire
- Transformation vers des emplois plus axés sur les services à la clientèle
- Passage des emplois du secteur public au secteur privé
- Moins de sécurité d'emploi
- Accroissement de la charge de travail, augmentation des heures
- Accroissement du travail à temps partiel, du travail contractuel
- Pas d'équité d'emploi
- Assouplissement des lois sur la santé et la sécurité au travail – processus de sélection plus rigoureux
- Moins de formation en cours d'emploi
- Pénurie d'emplois locaux
- Restrictions liées à l'âge
- Plus d'exigences gouvernementales mais pas de stabilité
- Syndrome de la « porte tournante » dans la plupart des programmes d'emploi – pas l'intention d'embaucher une fois la formation achevée

Changements au chapitre des programmes sociaux

- Augmentation de la pression sur le système public de soins de santé
- Accent sur les programmes d'éducation et de formation
- Inflexibilité des programmes
- Financement restreint des services de garde
- Accroissement minime des prestations d'aide sociale
- Compressions à l'éducation et augmentation des frais de scolarité
- Réduction du financement des organismes communautaires et des groupes de femmes
- Diminution des logements à prix abordable
- Diminution de l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi

Répercussions de ces obstacles sur la vie des femmes et des hommes

À la maison	Dans la collectivité	Dans le milieu de travail
<ul style="list-style-type: none"> • Prestations gouvernementales et d'aide sociale diminuées à cause de la présence d'un homme à la maison – entraîne l'éclatement de la famille • Diminution de l'estime de soi compte tenu de son incapacité à contribuer • Stress engendre maladie mentale • La santé physique se détériore également 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins d'emplois dans la collectivité • Financement insuffisant pour des services de garde après l'école • Manque de services communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de communication entre les employeurs et leur personnel • Diminution des emplois • Diminution de la sécurité • Augmentation du stress • Pas d'avantages sociaux • Niveau de qualification exigé plus élevé (les personnes peuvent faire le travail mais n'ont pas le diplôme requis)

Les causes fondamentales

<ul style="list-style-type: none"> • Injustice sociale et économique • Libre échange • Apparences et attitudes • Malédiction • Classes sociales • Stéréotypes • Favoritisme, népotisme • Représentation médiatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Intimidation • Division régionale • Manque de confiance • Peur • Origine ethnique • Mondialisation • Croyances religieuses • Stigmatisation liée au fait de venir d'Africville
--	---

Les résultats

Femmes	Hommes
<ul style="list-style-type: none"> • Étiquetées par la société • Différences salariales entre les sexes • Les politiques en matière d'égalité des sexes sont les premières à être abolies quand surviennent les compressions 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligations familiales • Discrimination sexuelle lors d'une demande d'aide sociale • Les politiques en matière d'égalité des sexes sont les premières à être abolies quand surviennent les compressions

Germes d'espoir

- Incubateur communautaire (une bâtisse, semblable à un centre commercial, abritant une garderie, des locaux de bureaux et commerciaux et des logements à prix modique pour les propriétaires des commerces et les parents utilisateurs de la garderie)
- Plus grande flexibilité et accessibilité des programmes de formation
- Réduire les chevauchements entre organismes communautaires
- Faire connaître les histoires de réussite dans la collectivité
- Interpeller les leaders communautaires et les politiciens
- Créer des systèmes d'entraide pour que les gens puissent se parler et réduire leur niveau de stress
- Entrevues pratiques (avec essais)
- Accentuer la communication
- Plus d'énergie positive

Ces conversations, ces groupes de discussion et cet atelier sur la réduction de la pauvreté dans le secteur CANB ont généré beaucoup d'intérêt pour la poursuite de ces échanges au sein de la collectivité. L'IVH a proposé d'organiser des rencontres entre les membres de la collectivité et les ministères pour discuter de moyens de mettre en œuvre ces idées et solutions dans le secteur CANB.

Annexe I – Dépliant du groupe de discussion des mères seules

Bienvenue à notre premier groupe de discussion dans le cadre du projet Disparité entre les sexes et pauvreté. Veuillez prendre une minute ou deux pour lire ces informations sur votre collectivité dont nous discuterons au cours de la rencontre.

QUELQUES FAITS À NOTRE SUJET

Le secteur couvert par ce projet s'appelle le secteur CANB. Il compte environ 5 000 à 7 000 personnes et est délimité par les rues Cogswell, Agricola, North et Barrington.

Revenu personnel moyen en Nouvelle-Écosse : 25 516 \$
Hommes : 30 914 \$
Femmes : 19 504 \$

SEUIL DE FAIBLE REVENU (SEUIL DE PAUVRETÉ)

Le seuil de faible revenu dans les collectivités néo-écossaises comptant moins de 30 000 de population pour un ménage constitué d'une personne adulte est de 15 267 \$ et pour un ménage constitué de deux personnes, 19 083 \$

SECTEUR NEEDHAM

Statistiques pour Halifax Needham (circonscription électorale provinciale) en 2001.
Population : 20 800
Revenu moyen : 24 980 \$

REVENU EN FONCTION DE SA SOURCE ET DU SEXE

Femmes

Revenu d'emploi : 14 570 \$
Revenu provenant de transferts gouvernementaux (assurance-emploi et aide sociale) : 4 430 \$
Ces chiffres ne prennent pas en compte d'autres sources de revenu et ne sont que des moyennes.

Hommes

Revenu d'emploi : 20 560 \$
Revenu provenant de transferts gouvernementaux : 3 360 \$
Ce montant ne prend pas en compte d'autres revenus en sus des transferts gouvernementaux

COÛT DE LA VIE

Les dépenses moyennes pour une famille de quatre personnes pour la nourriture, le loyer et les autres besoins essentiels pour la région de recensement métropolitaine d'Halifax

Nourriture : 6 476 \$
Vêtements et chaussures : 2 292 \$
Logement : 8 241 \$
Moyenne services publics :
Électricité (sans chauffage électrique) : 1 130 \$
Électricité (avec chauffage électrique) : 2 400 \$
Câble et téléphone : 992 \$

PAR EXEMPLE

Une mère seule habitant ce secteur avec ses quatre enfants peut s'attendre aux dépenses suivantes par mois :

Nourriture : 539 \$
Vêtements et chaussures : 191 \$
Logement : 686,75 \$
Électricité : environ 200 \$
Câble et téléphone : 83 \$
Pour un total de : 1 699,75 \$

Annexe II – Dépliant du groupe de discussion des travailleuses et travailleurs à faible revenu

QUELQUES FAITS À NOTRE SUJET

Le secteur couvert par ce projet s'appelle le secteur CANB. Il compte environ 5 000 à 7 000 personnes et est délimité par les rues Cogswell, Agricola, North et Barrington.

SEUIL DE FAIBLE REVENU (SEUIL DE PAUVRETÉ)

Le seuil de faible revenu dans les collectivités néo-écossaises comptant moins de 30 000 de population pour un ménage constitué d'une personne adulte est de 15 267 \$ et pour un ménage constitué de deux personnes, 19 083 \$

TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES À FAIBLE REVENU

On peut dire des travailleurs et travailleuses à faible revenu que ce sont des personnes qui travaillent à temps plein, à temps partiel ou sur une base saisonnière et qui doivent maintenir un niveau de vie décent malgré la précarité de leur emploi et l'absence ou presque d'avantages sociaux

SECTEUR NEEDHAM

Le portrait statistique pour Halifax Needham en 2000 indiquait que le revenu moyen annuel des hommes dans ce secteur était de 20 560 \$ et que celui des femmes était de 14 570 \$. Dans les deux cas, on ne parle que de revenu d'emploi.

COÛT DE LA VIE

Les dépenses moyennes pour une famille de quatre personnes pour la nourriture, le loyer et les autres besoins essentiels pour la région de recensement métropolitaine d'Halifax

Nourriture : 6 476 \$

Vêtements et chaussures : 2 292 \$

Logement : 8 241 \$

Moyenne services publics :

Électricité (sans chauffage électrique) : 1 130 \$

Électricité (avec chauffage électrique) : 2 400 \$

Câble et téléphone : 992 \$

Total des dépenses annuelles : 25 039 \$

Une personne doit gagner au moins 10,76 \$ l'heure pour couvrir l'ensemble de ces dépenses

SALAIRE MINIMUM

Le salaire minimum a une influence non négligeable sur les salaires dans d'autres catégories d'emploi. Si le niveau du salaire minimum devait augmenter, les salaires près du salaire minimum augmenteraient également.

SALAIRE MINIMUM ET LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU

En 2000, la moitié de la population de la Nouvelle-Écosse gagnait moins de 12 \$ l'heure et 25 % de ces personnes gagnaient moins de 8,10 \$ l'heure. C'est dire que la majorité des emplois en N.-É. se situaient à moins de 6 \$ du salaire minimum.

DISPARITÉS EN FONCTION DU SEXE

Les mères actives sur le marché du travail semblent être celles qui se retrouvent le plus dans la catégorie des personnes aux prises avec la pauvreté. Une des principales raisons vient du fait que la plupart de ces femmes ne peuvent travailler qu'à temps partiel à cause de la garde des enfants et de leurs autres responsabilités familiales. Elles se retrouvent dans des emplois à temps partiel, parfois au même salaire qu'un travail à temps plein mais sans les avantages sociaux. En fin de compte, elles travaillent pour moins si elles prennent en compte ce qu'elles doivent déboursier à même leur revenu pour les soins de santé complémentaires. Cela en décourage certaines et elles se demandent si le fait de rester à la maison et d'avoir recours à l'aide sociale n'équivaudrait pas à travailler à bas salaire et devoir payer les frais de garde.

Une solution à ce problème serait de réduire les impôts des mères actives sur le marché du travail.

Bibliographie

Cabaj, Mark. (2004). *Understanding Poverty in Your Community*. Kitchener : Tamarack : An Institute for Community Engagement. Hiver

Colman, Ron. (1999). *Gender Equity in the Genuine Progress Index*. Préparé pour « Made to Measure : Designing Research, Policy and Action Approaches to Eliminate Gender Inequity ». Symposium national, Halifax, Nouvelle-Écosse, 3 au 6 octobre 1999. Halifax : Maritime Centre of Excellence for Women's Health.

Lee, Kevin K. (2000). *Pauvreté urbaine au Canada : portrait statistique*. Ottawa : Conseil canadien de développement social, avril. <http://www.ccsd.ca/pubs/2000/up/index.htm>

Ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse. (2002). *Portrait des bénéficiaires d'aide sociale habitant les quartiers du nord de la ville d'Halifax*. Halifax : Ministère des Services communautaires.

Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse (direction des statistiques). (2002). *Halifax Needham Electoral District Statistical Profile*. Halifax : Ministère des Finances, novembre.

Workman, W. Thom et John Jacobs. (2002). *Undermining Wages in Nova Scotia : The Minimum Wage from 1976 to 2002*. Halifax : The Canadian Centre for Policy Alternatives – Nova Scotia, mai.